

A la fin de l'octave de l'Immaculée Conception qu'il célébrait à Rome, alors qu'il visitait tour à tour chacun des sanctuaires dédiés à la gloire de Marie, dans la Ville Eternelle, à l'époque où un jour il entendait neuf messes de suite devant un autel de la Madone de Campitelli, pendant que les cardinaux délibéraient sur son oeuvre, le Fondateur osa solliciter du Saint-Siège ce titre admirable. Et le Souverain Pontife Léon XII posa au front de ses Oblats ce diadème sans prix, qui est comme un reflet de la gloire de notre céleste Mère elle-même. Le Saint-Père leur confiait en même temps pour ministère particulier d'amener au cœur de la Mère des Miséricordes ces hommes, disait-il, que Jésus-Christ lui laissa pour fils en mourant sur la Croix.

Après un siècle, le Souverain Pontife Benoît XV, il y a quelques mois, en recevant en audience spéciale à l'occasion du centenaire toute la Maison générale et la communauté de Rome, répétant la parole du Sauveur à ses Apôtres : *Euntes, docete omnes gentes*, allez, enseignez toutes les nations, nous renouvelait le même glorieux mandat, celui d'apprendre à tous les peuples la puissance et la tendresse de leur Immaculée Mère du Ciel.

(A SUIVRE)

AVIS

I.—Les banques se montrent de plus en plus difficiles dans la négociation des chèques. En conséquence nous prions :

1^o Nos amis des Etats-Unis de nous faire parvenir leurs offrandes par *mandat de poste* (*postal money order*) autant que faire se peut;

2^o Et ceux du Canada de porter une attention toute spéciale à la préparation de leurs chèques, afin de nous épargner tout frais d'échange.

II--Ceux de nos amis qui désirent une réponse à leurs simples recommandations feraient bien d'y joindre 3 sous pour couvrir les frais de poste. Très souvent même, nous répondrons par une notice sur le Sanctuaire aux diverses offrandes.

III—Nous enrichissons de toutes les bénédictions et indulgences désirables les objets de piété qui partent du bureau des Annales.

L'ADMINISTRATION.